

Nombre de membres
En exercice : 9
Présents : 8
Pouvoirs : 0
Votants : 8

Reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le :

593

06 OCT. 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 31 AOUT 2022

L'an deux mille vingt-deux le 31 août à dix-huit heures, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire
Date de convocation : 26 août 2022

PRÉSENTS : LIONS Gilles FICHTEN Marie-Pierre FRANQUELIN Jean-Philippe MARC-MARTIN Nicole JULIEN Gilles TEITGEN Carole DEBRUYNE Caroline LIONS Pascale

Absent (s) excusé (s) :

Absent non excusé : THIBAUT Darig

Pouvoir (s) :

Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie

331- MODIFICATION COUT TRAVAUX SIDELC LA SUPLIGERE

Monsieur le Maire rappelle au conseil, que par décision en date du 25 mai 2022, il a été décidé des travaux de sécurisation BT sur le poste "La Supligère" avec enfouissement des réseaux pour un montant de travaux d'un total de 91 539,00 € TTC, avec une participation de la commune, à hauteur de 12 159,00 € TTC. Le SIDELC ayant établi le chiffrage définitif à hauteur de 186 224,57 € TTC, la participation de la commune se trouve portée à la somme de 15 473,54 € TTC, somme qu'il soumet à la décision du Conseil

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter de porter la participation de la commune à la somme de 15 473,54 € TTC.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire, LIONS Gilles

Transmis en préfecture le 3 octobre 2022

Certifié exécutoire le 3 octobre 2022

